

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE SAINT-PIERRE D'OLERON

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article 48 de la loi du 5 avril 1884)

Le conseil municipal se réunira dans la salle Gambetta commune de Saint-Pierre d'Oléron

Mardi 12 mars 2024, à 19h00

Affiché le 06 mars 2024

Le maire,
Conseiller départemental
Christophe SUEUR.

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire



ADMINISTRATION GENERALE

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal séance du 30 janvier 2024
- Démission d'un conseiller municipal – installation d'un conseiller municipal « Liste Bien vivre en Oléron »
- Convention de partenariat entre l'association l'île o photo et la commune de Saint-Pierre d'Oléron

FINANCES

- Demande de financement pour le programme d'entretien des équipements touristiques en forêt domaniale (année 2024)
- Création de l'opération réfection du terrain de football
- Compte de gestion 2023 budget général de la commune
- Compte de gestion 2023 budget marche couvert
- Compte de gestion 2023 budget golf
- Compte administratif 2023 budget général de la commune
- Compte administratif 2023 budget marche couvert
- Compte administratif 2023 budget golf
- Subvention 30 millions d'amis
- Débat d'orientation budgétaire

RESSOURCES HUMAINES

- Création d'emplois non permanents suite à un accroissement saisonnier d'activité (Article L. 332-23 2° du code général de la fonction publique)
- Régie autonome du golf d'Oléron - création de postes de droit prive sous cdd – saisonnier
- Création d'un emploi d'archiviste suite a un accroissement temporaire d'activité (Article L. 332-23 1° du code général de la fonction publique)
- Recours au bénévolat

URBANISME

- Définition des zones d'accélération pour les énergies renouvelables
- Délibération fixant les modalités de concertation de la modification du plu sur l'ancienne colonie de la Giboire
- Nouvelles dénominations de voies

QUESTIONS DIVERSES

